

From sip.montelimar <sip.montelimar@dgfip.finances.gouv.fr>

2024-06-20 18:13

Subject **Taxe d'habitation et taxe foncière 2022**

To r.krause@gmx.de

Attachments fp_logo_ss.jpg (1.62 KiB), Mise-en-demeure-de-payer-RAR-avec-majoration-16-03-2023.pdf (166.77 KiB), TF-Avis-PrimTIP-2022-2226420294359.pdf (153.86 KiB), TH-Avis-PrimTIP-2022-22260677487056.pdf (158.46 KiB), RIB du SIP de Montélimar.pdf (5.39 KiB)

Bonjour,

Je constate que vous n'avez pas payé votre taxe d'habitation et votre taxe foncière pour l'année 2022, pour votre maison de ST AUBAN SUR L'OUVEZE. Vous trouverez en pièces jointes les avis d'imposition concernés, et notre mise en demeure de payer.

Ces documents vous ayant été adressés à votre adresse secondaire en France et non en Allemagne, il est possible que vous n'en ayez pas eu connaissance.

Aussi, je vous invite à régler par virement, au moyen du RIB ci-joint, dans les meilleurs délais, les montants initiaux de 1 137 € (taxe foncière 2022) et 1 308 € (taxe d'habitation 2022), et nous annulerons les majorations de 114 € et 131 € en retour.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'informations.

Cordialement,

--

DGFIP Cédric RUEL

Inspecteur principal des Finances publiques

Responsable du Service des Impôts des Particuliers de Montélimar

Rue Rodolphe Bringer - BP 299

26216 MONTE LIMAR CEDEX

Tél : 04 75 00 38 08

Mobile : 06 23 47 75 59

Bonjour,

Je constate que vous n'avez pas payé votre taxe d'habitation et votre taxe foncière pour l'année 2022, pour votre maison de ST AUBAN SUR L'OUVEZE. Vous trouverez en pièces jointes les avis d'imposition concernés, et notre mise en demeure de payer.

Ces documents vous ayant été adressés à votre adresse secondaire en France et non en Allemagne, il est possible que vous n'en ayez pas eu connaissance.

Aussi, je vous invite à régler par virement, au moyen du RIB ci-joint, dans les meilleurs délais, les montants initiaux de 1 137 € (taxe foncière 2022) et 1 308 € (taxe d'habitation 2022), et nous annulerons les majorations de 114 € et 131 € en retour.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'informations.

Cordialement,

--



Cédric RUEL

Inspecteur principal des Finances publiques

Responsable du Service des Impôts des Particuliers de Montélimar

Rue Rodolphe Bringer - BP 299

26216 MONTEILIMAR CEDEX

Tél : 04 75 00 38 08

Mobile : 06 23 47 75 59